

DOSSIER DE PRESSE

Séminaire ENRTP

23-27 mai 2011



**« Construire un partenariat avec
l'Europe en matière de projets
communaux
environnementaux »**

Sous le patronage de Richard Ariihau Tuheiava, Sénateur de la Polynésie française

Sommaire

LE THEME DU SEMINAIRE	2
LE PROGRAMME	3
LES INTERVENANTS.....	11
LA DECLARATION DES COMMUNES DE LA POLYNESIE FRANÇAISE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	13
LES CONTACTS PRESSE	15

Le thème du Séminaire

Séminaire d'information sur le programme thématique de gestion environnementale et durable des ressources naturelles dont l'énergie (ENRTP) du 23 au 27 mai 2011 à Tahiti (Hôtel Sofitel Tahiti Maeva Beach Resort).

« Construire un partenariat avec l'Europe

en matière de projets communaux environnementaux »

Une des résolutions du 22^{ème} Congrès des communes en août 2010 adoptée par les 48 maires des communes de Polynésie française portait sur le changement climatique. Pour autant, la gestion des projets d'investissements au sein des communes de la Polynésie française, dans les domaines du traitement des déchets, de l'adduction en eau potable et de l'assainissement des eaux usées, s'avère problématique.

Considérant ces difficultés, le Sénateur Richard Tuheiava a obtenu de la Commission européenne son soutien, pour organiser, en Polynésie française, un séminaire d'information et de formation à l'ingénierie des projets européens.

Les pays et territoires d'Outre-mer (PTOM) et les Etats ACP (Afrique/Caraïbes/Pacifique) peuvent bénéficier de financements européens grâce à l'instrument de la coopération au développement via des programmes thématiques. L'ENRTP est particulièrement adapté aux défis environnementaux auxquels font face les Etats et collectivités de la région océanique.

Bien qu'étant les principaux acteurs de l'adaptation aux risques environnementaux dont le changement climatique, les autorités locales sont rarement sensibilisés aux possibilités d'assistance offerte par la Commission Européenne.

C'est dans cet objectif qu'est organisé avec le soutien du Sénateur Tuheiava et le partenariat du Syndicat pour la Promotion des Communes (SPC) et du Pays notamment par le biais de la délégation de la Polynésie française à Paris, un séminaire technique ENRTP financé par la Commission Européenne.

Nous accueillerons pour ce séminaire les maires et les secrétaires généraux des 48 communes de la Polynésie française, avec la participation de la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna ainsi que les représentants des pays ACP de la région du Pacifique (Etats Fédérés de Micronésie, République des Iles Marshall, Vanuatu, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Iles Cook, Tonga et les Iles Salomon).

Les trois principaux objectifs de ce séminaire sont :

- Sensibiliser les Etats et collectivités du Pacifique à un partenariat plus poussé avec l'Union Européenne ;
- Présenter le programme thématique de gestion environnementale et durable des ressources naturelles dont l'énergie (ENRTP) et son utilité pour la région ;
- Améliorer les compétences techniques quant au montage des dossiers de financement.

Le programme

[Pour éviter de perturber les élus et techniciens et pour cause logistique, le séminaire est fermé au public et journalistes à l'exception de son ouverture, clôture ainsi que les pauses et cocktails]

**« Construire un partenariat avec l'Europe
en matière de projets communaux environnementaux »**

Lundi 23 Mai 2011

14 : 30 – 15 : 30	Accueil des participants (Salle PAEVAI)
15 : 30 – 17 : 00	Ouverture institutionnelle : <ul style="list-style-type: none">- Monsieur le Maire de Punaauia- Monsieur le Président du Syndicat pour la Promotion des Communes de la Polynésie française- Monsieur le Chargé d'affaires, Bureau de la Commission européenne auprès des PTOM du Pacifique- Monsieur le Sénateur de la Polynésie française (Tuheiava)- Monsieur le Président de la Polynésie française- Monsieur le Haut-commissaire de la République française en Polynésie française
17 : 30	Cocktail à la mairie de Punaauia

Mardi 24 Mai 2011

7 : 30 – 8 : 30	Accueil des participants et émargement Lancement du séminaire (Richard Tuheiava, Sénateur de la Polynésie française)
8 : 30 – 10 : 45	Séquence 1 : INTRODUCTION A L'EUROPE <u>Intervenant</u> : M. Pascal Doisne, chargé de projet (SPC-PF). Durée : 02h15 <i>« Qu'est ce que l'Union européenne ? Qu'est ce que la Commission européenne ? Les objectifs des traités européens »</i>
10 : 45 – 11 : 00	Pause
11 : 00 – 12 : 00	Séquence 1 : INTRODUCTION A L'EUROPE <u>Intervenant</u> : M. Francisco-Javier Ortiz de Zuniga, chargé d'affaires RI (C.E.). Durée : 1h <i>« Les différents programmes de financements européens : quels sont-ils ? pourquoi est-ce une opportunité à saisir ? »</i>
12 : 00 – 13 : 00	Déjeuner
13 : 00 – 14 : 30	Séquence 1 : INTRODUCTION A L'EUROPE <u>Intervenante</u> : Mme. Peggy Roudaut, chargée de mission pour les affaires européennes (Gouvernement de la Nouvelle Calédonie). Durée : 1 h <i>« Les ACP, les PTOM et l'Union européenne, qu'est-ce que c'est ? »</i> <u>Intervenante</u> : Mme. Chloé Calvignac, Présidente du Comité exécutif de l'OCTA (Association des PTOM). Durée : 30 mn <i>« L'actualisation fin 2013 de la Décision d'association outre-mer (DAO) liant l'UE aux PTOM »</i>
14 : 30 – 14 : 45	Pause

14 : 45 – 16 : 00	<p>Séquence 1 : INTRODUCTION A L'EUROPE</p> <p><u>Intervenant</u> : Dr. Charles Garnier, chef du service du Plan et de la Prévision Economique – SPPE (Gouvernement de la Polynésie française). Durée : 15 mn</p> <p style="text-align: center;"><i>« Les outils de financement et de coopération actuels : le FED »</i></p> <p><u>Intervenante</u> : Mme. Maeva Salmon, déléguée de la Polynésie française à Paris (Gouvernement de la Polynésie française).</p> <p>Durée : 15 mn</p> <p style="text-align: center;"><i>« Le programme européen B.E.S.T. : introduction »</i></p> <p style="text-align: center;"><u>TABLE-RONDE (Durée : 45 mn) :</u></p> <p><u>Animateur</u> : Président du SPC-PF ou un élu</p> <p><u>Intervenants</u> : Haut-commissaire de la République en PF, élus locaux, etc.</p> <p style="text-align: center;"><i>« La jeunesse des communes polynésiennes : des marges de progrès, les outils actuels en Polynésie française »</i></p>
18 : 00	Cocktail à la mairie d'Arue

Mercredi 25 Mai 2011

8 : 30 – 10 : 00	<p>Séquence 2 : DIAGNOSTIC & ENJEUX</p> <p><u>Intervenant</u> : M. Richard Tuheiava, Sénateur de la Polynésie française. Durée : 30 mn.</p> <p>« <i>Les communes de Polynésie française : prise de conscience de la nouvelle commune polynésienne.</i></p> <p><i>Les enjeux d'évolution pour les collectivités</i> »¹</p> <p><u>Intervenant ACP</u> : A confirmer. Durée : 15 mn.</p> <p>Témoignage n° 1 :</p> <p>« <i>Gouvernance : une autre vision du service public de proximité</i> »</p> <p><u>Intervenante PTOM</u> : Mme. Peggy Roudaut, chargée de mission pour les affaires européennes (Gouvernement de la Nouvelle Calédonie). Durée : 15 mn.</p> <p>Témoignage n° 2 :</p> <p>« <i>Gouvernance : une autre vision du service public de proximité</i> »</p>
10 : 00 – 10 : 15	Pause
10 : 15 – 12 : 00	<p>Séquence 2 : DIAGNOSTIC & ENJEUX</p> <p><u>Animateurs</u> : M. Pascal Doisne, chargé de projet (SPC-PF) / M. Jean Silvestro, directeur du SPC-PF. Durée : 45 mn</p> <p>- Questions-réponses sur les interventions précédentes</p> <p><u>Intervenant</u> : M. Jacques Basset, Président de la CTC de la Polynésie française / M. Jacques Mérot, 1^{er} Conseiller à la CTC de la Polynésie française. Durée : 30 mn.</p> <p>« <i>Enjeux juridiques et budgétaires des communes</i> »</p> <p><u>Animateur</u> : M. Richard Tuheiava, sénateur de la Polynésie française. Durée : 30 mn.</p> <p>- Questions-réponses sur intervention précédente</p>
12 : 00 – 13 : 00	Déjeuner

¹ Synthèse du rapport d'information de la commission des lois du Sénat, 2008 – auteurs : Sénateurs COINTAT & FRIMAT

13 : 00 – 15 : 00	<p>Séquence 2 : DIAGNOSTIC & ENJEUX</p> <p style="text-align: center;"><u>TABLE RONDE (Durée : 2h) :</u></p> <p><u>Animatrice</u> : Mme. Chloé Calvignac, Présidente du Comité exécutif de l'OCTA (Gouvernement de la Nouvelle Calédonie)</p> <p>Intervenants : A confirmer</p> <p style="text-align: center;"><i>« Faire face aux nouveaux enjeux : le temps des réformes. Vers de nouvelles formes de travail ? »</i></p>
15 : 00 – 15 : 30	- Photo de groupe

Jeudi 26 Mai 2011

8 : 00 – 10 : 30	<p>Séquence 3 : L'OUTIL E.N.R.T.P.</p> <p><u>Intervenants</u> : Louis du Breil de Pontbriand, Chef du Secteur Environnement, AIDCO (C.E.). Durée : 2h30</p> <p><i>« L'ENRTP, qu'est-ce ? comment est-il accessible ?</i></p> <p><i>Les différents champs d'intervention.</i></p> <p><i>En quoi est-il pertinent pour les pays ACP et les PTOM ?</i></p> <p><i>Pour les communes de Polynésie ? »</i></p> <p>- Questions-réponses</p>
10 : 30 – 10 : 45	Pause
10 : 45 – 11 : 45	<p>Séquence 4 : DEMOCRATISER PAR L'EXEMPLE</p> <p><u>Intervenants</u> : M. Jean Kapé (Association MANU) / Mme Anne Gouni (Association MANU) / Mr. Don Stewart, directeur régional Pacifique (BirdLife International). Durée : 1h.</p> <p><i>« Retour d'expérience ENRTP : l'exemple d'une ONG locale/régionale »</i></p> <p>- Questions-réponses</p>
11 : 45 – 13 : 00	Déjeuner

<p>13 : 00 – 15 : 30</p>	<p>Séquence 5 : LES CONDITIONS DE LA REUSSITE</p> <p style="text-align: center;"><u>3 ATELIERS (Durée : 1h30 chacun) :</u></p> <p><u>Animateurs :</u></p> <p>- Atelier 1 (cadres communaux) : Mme. Maeva Salmon, Déléguée de la Polynésie française à Paris</p> <p>Secrétaire : M. Raimana LALLEMANT, assistant parlementaire.</p> <p>- Atelier 2 (Pays A.C.P. & Gouvernements de la Polynésie française et de Nlle Calédonie) : Dr. Charles Garnier, chef du service du Plan et de la Prévision Economique (Gouvernement de la Polynésie française)</p> <p>Secrétaire : Mlle Jeong-in CHOI, assistante parlementaire.</p> <p>- Atelier 3 (Wallis et Futuna, maires des communes polynésiennes et calédoniennes) : M. Pascal Doisne, chef de projet (SPC-PF)</p> <p>Secrétaire : Mlle Vanessa LAI FAT, assistante parlementaire.</p> <p>- Distribution questionnaires d'évaluation + certificats de présence</p>
<p>18 : 00</p>	<p>Cocktail au Haut-commissariat de la Polynésie française</p>

Vendredi 27 Mai 2011

9 : 00 – 11 : 00	<p>Séquence 5 : LES CONDITIONS DE LA REUSSITE</p> <p>- Récupération des questionnaires d'évaluation</p> <p><u>Intervenants</u> : 3 animateurs des ateliers. Durée : 20 mn chacun.</p> <p>- Restitution des travaux par ateliers</p> <p><u>Animateur</u> : M. Teriipaiatua Maihi, président du SPC-PF.</p> <p>Durée : 30 mn</p> <p>- Questions réponses</p>
11 :00 – 11 :45	<p>Clôture du séminaire</p> <p>- Bilan collectif. Durée : 30 mn</p> <p><u>Intervenant</u> : M. Richard Tuheiava, Sénateur de la Polynésie française. Durée : 15 mn</p> <p>- Conclusions</p>
11 :45	Cocktail de clôture du séminaire (Jardins Sofitel Maeva Beach)
11 :45/12 :00	Conférence de Presse

Les intervenants



Francisco Javier Ortiz de Zúñiga - Chargé d'Affaires pour les Pays et Territoire d'Outre-mer (PTOM) du Pacifique basé à Nouméa. Travaillant pour les institutions européennes depuis 1986, il a pu exercer notamment les fonctions de Conseiller de la Délégation de la CEE à Lima/ Pérou (1991), Chef de Délégation, Ambassadeur à Luanda/ Angola (1994), Chef de Délégation, Ambassadeur à Windhoek/ Namibie (1998), ou encore Conseiller à la Direction Générale Développement Relations avec les pays de l'Afrique Austral (2002).



Louis Du Breil De Pontbriand - Chef du secteur environnement - Chef d'unité Gestion centralisée des lignes budgétaires thématiques et de la facilité pour une réponse rapide à la hausse des prix alimentaires dans les pays en développement, Développement et coopération - EuropeAid de la Commission Européenne. Après avoir rejoint la direction générale du développement puis EuropeAid, M. Du Breil de Pontbriand a pris la responsabilité de la mise en œuvre du programme thématique pour l'environnement depuis sa création en 2007. Doté d'un montant moyen de 150 millions d'euros par an, le programme vise à intégrer la protection de l'environnement dans la politique de développement et les autres politiques extérieures de la Communauté, ainsi qu'à promouvoir les politiques environnementale et énergétique de la Communauté à l'étranger dans l'intérêt mutuel de la Communauté et des pays et régions partenaires.



Richard Ariihau Tuheiava – Sénateur de la Polynésie française. Il participe activement au Sommet des Nations Unies pour les Peuples Autochtones sur le changement climatique en avril 2009 à Anchorage (Alaska) et présente un exposé au « Forum Global Océans 2009 » parallèlement à la Conférence de Copenhague (Danemark) en fin 2009. Porteur associatif puis parlementaire du projet d'inscription transnationale du site Te Pō/Taputapuatea sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2006, le Sénateur a officiellement participé à deux sessions du Comité du Patrimoine mondial UNESCO (2007, 2009). Sous son patronage, le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO a co-organisé avec la Municipalité de l'île de Maupiti, l'Atelier du Patrimoine Mondial des Pays du Pacifique 2009. Au terme de cet Atelier UNESCO la « Déclaration des Pays du Pacifique sur la dimension culturelle de l'Océan » est annexée au Plan d'Action Pacifique de l'UNESCO pour la période 2010-2015. Il participe activement au Congrès des Communes à Punaauia en 2010 et collabore avec les maires pour l'élaboration de la « Déclaration des communes de la Polynésie française sur le changement climatique ».



Chloé Calvignac - Correspondante pour le suivi des affaires européennes à Paris et Bruxelles pour le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, au sein du Service de coopération régionale et des relations extérieures depuis 2009 et Présidente du Comité Exécutif de l'Association des Pays et Territoires d'Outre-Mer (OCTA) basée à Bruxelles depuis 2011. Mme Calvignac été en charge des affaires latino-américaines et caribéennes auprès du Consulat Général de France à Miami pendant 2 ans et à travaillé pendant 3 ans à Bruxelles comme lobbyiste pour l'outre-mer (RUP et PTOM).

Peggy Roudaut - chargée de mission pour les affaires européennes (Gouvernement de la Nouvelle Calédonie)



Jacques Basset – Président de la Chambre territoriale des comptes de la Polynésie française. La compétence de la chambre territoriale des comptes s'exerce principalement sur les collectivités locales de la Polynésie française et les établissements publics qui leur sont rattachés. Elle examine notamment la gestion des collectivités territoriales et des établissements publics soumis à son contrôle : la collectivité d'outre-mer et ses institutions, 68 établissements publics territoriaux, 48 communes et 11 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).



Jacques Mérot - Magistrat à la Chambre territoriale des comptes de la Polynésie française. Dans le cadre de ses fonctions en métropole, il a notamment participé au pilotage d'enquêtes nationales, associant la Cour des comptes et des Chambres régionales des comptes, sur les programmes de lutte contre la pollution des eaux en Bretagne, sur la gestion des services publics environnementaux (eau, assainissement, déchets).



Maeva Salmon – Déléguée de la Polynésie française à Paris depuis 2007. Elle assure notamment une compétence générale en matière de représentation de la Polynésie française en France métropolitaine et en Europe, dans la limite des compétences économiques, sociales, administratives et financières fixées par le Président de la Polynésie française ou par le conseil des ministres, ainsi qu'une compétence relative au développement des relations de la Polynésie française avec les autorités institutionnelles de l'Etat et les milieux économiques situés en France métropolitaine et en Europe et l'Union Européenne.



Pascal Doisne - Chef du projet fonction publique communale au Syndicat pour la Promotion des Communes de la Polynésie française depuis 2009. Il a occupé différents postes de direction dans les secteurs tels que les relations internationales, le patrimoine culturel, l'environnement, le développement soutenable, les affaires européennes, la formation, l'intercommunalité, ou encore comme directeur général des services.



Dr. Charles L. GARNIER, PHD - Chef de service adjoint du Plan et de la Prévision économique depuis 2008. Il assure la responsabilité du Bureau Développement et Projets, chargé de la programmation et du suivi du fonds européen FED, du développement régional et des études en stratégies de développement des archipels. Il assure aussi la programmation et le secrétariat du Contrat de projet 2008-2013. Il est titulaire du certificat de « management et de gestion du cycle de projet » délivré par l'Union Européenne.



Fasan Chong dit Jean Kapé – Vice-président de la société savante SOP-MANU (Société d'Ornithologie de Polynésie). Cette association possède une expérience pratique en matière de montage de dossier ENRTP. M. Chong sera assisté par **Mme. Anne Gouni** et **M. Don Stewart** (Directeur Régional Pacifique de *Bird Life International*)

La Déclaration des Communes de la Polynésie française sur le Changement Climatique

Nous, les 48 maires de Polynésie française élus par les 260 000 habitants, représentant les cinq archipels (Société, Tuamotu, Gambier, Australes, Marquises) couvrant une superficie océanique de 5 millions de km², affirmons notre appartenance à la région Pacifique, à la République française, et nos liens avec l'Union européenne et la communauté mondiale ;

Conscients que les atteintes provoquées par le changement climatique mettent en péril notre identité sociale et culturelle, ainsi que l'équilibre sacré nous unissant à notre environnement et à notre terre ;

Conscients également de la nécessité d'œuvrer tous ensemble autour de la vision suivante : « L'homme et la nature, main dans la main, pour un demain harmonieux et paisible » ;

Soulignons l'état de particulière vulnérabilité de nos îles et atolls polynésiens au même titre que les autres territoires et petits Etats insulaires ;

Constatons les bouleversements inquiétants de notre écosystème et de sa biodiversité, notamment :

- L'érosion rapide des sols, du littoral et de la barrière récifale,
- L'élévation du niveau de la mer,
- L'augmentation de la température ambiante,
- L'acidification de nos lagons,
- Le blanchissement du corail,
- L'intensification et la multiplication des phénomènes climatiques extrêmes (cyclone, tsunamis, inondation, sécheresse,...),
- Le bouleversement des saisons et du calendrier de la pêche et de l'agriculture,

Réaffirmons en outre que notre pays est au nombre de ceux qui ont contribué le moins au changement climatique mondial et à l'élévation du niveau de la mer, mais fait partie de ceux qui souffriraient le plus des effets de ces phénomènes ;

Rappelons que les maires sont les premiers remparts pour la sécurité des citoyens de leur commune et assument un rôle de proximité dans l'atténuation et l'adaptation face au changement climatique ;

Notons que l'application des compétences en matière d'eau, d'assainissement, et de déchets s'inscrit véritablement dans la lutte contre les effets négatifs du changement climatique ;

Notons en outre que divers mécanismes d'assistance financière, bien qu'existant, ne profitent actuellement pas à la Polynésie française et ses communes ;

Déclarons solennellement vouloir :

1. Prendre en compte la lutte contre l'effet de serre et l'adaptation au changement climatique pour le développement durable de nos communes ;
2. Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les domaines des transports et de la production d'énergie ;
3. Favoriser les dispositifs de reboisement ;
4. Nous réapproprier et mettre en pratique les connaissances et savoirs traditionnels dans nos modes de gestion ;
5. Nous engager dans une démarche éco-citoyenne (changement de comportement, éco-geste,...) ;
6. Limiter les atteintes humaines à l'environnement (extractions, remblais, terrassement,...) ;
7. Protéger et réhabiliter le littoral ;
8. Prendre en compte les contraintes climatiques dans le développement de nos communes et la conception de nos projets (PPR, PCS, PGA, PGEM, Agenda 21, norme HQE, bilan carbone,...) ;
9. Désigner un « élu référent climatique » par commune ;
10. Former et sensibiliser les élus et les populations locales aux enjeux du changement climatique.

Nous déclarons d'autre part que :

12. Notre action commune en matière de changement climatique ne prendra tout son sens et toute son efficacité que si elle s'inscrit dans une politique de développement durable du Pays, de l'Etat et de l'Union européenne ;
13. Notre contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre aura peu de portée si elle ne s'inscrit pas dans le cadre d'un effort mondial de lutte contre le changement climatique. C'est pourquoi nous demandons que la France et l'Union Européenne maintiennent et accentuent leurs engagements et leur action diplomatique pour favoriser l'émergence rapide des accords internationaux dans le cadre des négociations climatiques mondiales sous l'égide des Nations Unies ;
14. Nous affirmons ici notre solidarité avec les collectivités locales des pays en développement, des pays les moins avancés, et des territoires et états insulaires, ainsi que tous les Pays et territoires d'outre-mer (PTOM) français et européens ;
15. La collaboration étroite entre les communes, le Pays et l'Etat est un besoin indispensable en matière de création de politiques sectorielles sur le changement climatique et nous sollicitons du Pays et de l'Etat qu'ils puissent mettre tout en œuvre pour que l'ensemble des mécanismes existants de financement en matière de changement climatique et de développement durable soient recherchés et rendus accessibles à nos communes ou à la Polynésie française.

Les élus réunis à l'occasion du XXIIème congrès des communes ont validé la présente déclaration à Punaauia, Tahiti le 5 août 2010, celle-ci étant signée par les soussignés.

Les contacts Presse

Une conférence de Presse avec le Sénateur Tuheiava se tiendra le Vendredi 27 mai 2011 directement à la suite de la clôture de l'événement dans la salle du Séminaire.

Mme Tiarere SALMON

+689 77 39 55

Tiarere.salmon@gmail.com

M. Hervé Raimana LALLEMANT

+689 79 69 71

Lallemant.herve@gmail.com